

PROGRAMME DE POLITIQUE GENERALE 2013 - 2018

Présenté par le Collège Communal d'Aubange

SOMMAIRE

- ❖ Attributions scabinales
- ❖ Ethique et bonne gestion
- ❖ Sécurité
- ❖ Economie et commerce
- ❖ Bassin de vie et province
- ❖ Formation des élus
- ❖ Richesse associative
- ❖ Patrimoine mobilier
- ❖ Travaux
- ❖ Urbanisme
- ❖ Image de la Commune
- ❖ Environnement
 - Politique sociale – Santé publique – Médecine
 - Aînés
 - CPAS et PCS
- ❖ Politique de l'enfance et de la jeunesse
- ❖ Sport et loisirs pour tous

Le Code de la Démocratie locale prévoit en son article **Art. L1123-27** : « Dans les trois mois après l'élection des échevins, le collège soumet au conseil communal un programme de politique générale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques.

Après approbation par le conseil communal, ce programme de politique générale est publié conformément aux dispositions de l'article [L1133-1](#) et de la manière prescrite par le conseil communal. »

Il est important de souligner que ce jeudi 10 janvier 2013, le Gouvernement Wallon a arrêté le projet de réforme du même Code concernant le statut des grades légaux en troisième lecture et que cela aura un impact en ce qui concerne la mise en œuvre de ce programme si le Parlement devait adopter le projet du Gouvernement.

Aujourd'hui, le Code prévoit un programme de politique générale mais demain la séquence sera plus longue. A l'avenir et à considérer que le Parlement fasse sien le projet du Gouvernement, la séquence en cascade sera la suivante :

- un programme de politique générale ;
- une lettre de missions au « Directeur Général » et au « Directeur financier » (Secrétaire et Receveur) ;
- un contrat d'objectifs ;
- un programme stratégique transversal.

C'est pourquoi, le Collège a décidé d'établir un programme de politique générale qui consiste en l'arrêt des grandes lignes directrices afin de permettre à l'Administration – en cascade – de s'approprier ces orientations, les objectifs du Collège en aval et d'affiner le travail programmatique.

ATTRIBUTIONS SCABINALES

<p><u>Madame Véronique BIORDI – Bourgmestre</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Affaires générales • Affaires juridiques • Personnel • Police, sécurité, tranquillité et salubrité publique • Service incendie • Intérêts européens et transfrontaliers • Cultes • Logement (en transversalité avec Monsieur MOROSINI) • Intercommunales • Tutelle CPAS
<p><u>Monsieur François RITS – 1^{er} Echevin</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Finances • Enseignement • Culture • Tourisme • Archives
<p><u>Monsieur Eric JANSON – 2^{ème} Echevin</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunesse • Sports (clubs et salles) et loisirs • Plaines de jeux • Politique de la petite enfance
<p><u>Monsieur Luc WEYDERS – 3^{ème} Echevin</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Forêt et pêche • Travaux • Marchés publics • Agriculture • Propreté publique • Patrimoine (immeubles communaux) • Electricité (travaux) • Cimetières (travaux) • Monuments et sites • Eau, égouttage
<p><u>Monsieur André-Marie MOROSINI – 4^{ème} Echevin</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du territoire, urbanisme, rénovation urbaine et rurale • Informatique • Environnement, déchets, espaces verts • Mobilité • Transports • Energie • Affaires économiques (en transversalité avec Monsieur BAILLIEUX) • Médiation – Amendes administratives • Logement (en transversalité avec Madame BIORDI)
<p><u>Monsieur Bernard BAILLIEUX – 5^{ème} Echevin</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etat-civil • Population • Affaires électorales • Festivités • Fêtes foraines • Marchés hebdomadaires, foires • Cimetière (organisation-administration) • Associations patriotiques • P.M.E. industrie, classes moyennes, commerce (en transversalité avec Monsieur MOROSINI)
<p><u>Monsieur André LAMBERT – Président du CPAS</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Affaires sociales et familiales • Hygiène et santé publique • Soins de santé • Troisième âge

ETHIQUE ET BONNE GESTION

La majorité fait de sa première priorité le rapprochement du citoyen et de sa commune. Cela se fera notamment par l'aménagement des horaires du personnel pour plus de disponibilité aux citoyens, ainsi que l'accès aux formulaires de demande de documents administratifs via le site Internet, ...

Les différents services de la Commune seront régulièrement visités par les membres du Collège afin d'entendre les suggestions du personnel en vue de la rationalisation et de l'optimalisation du service rendu à la population.

L'objectif majeur du Collège sera de rapprocher l'Administration de la population. Des décentralisations des services communaux seront réalisées par exemple dans les bibliothèques communales.

Le Collège veillera à l'intérêt tant du personnel communal que du citoyen.

Un formulaire sera mis à disposition du citoyen dans lequel il pourra exprimer ses griefs ou son degré de satisfaction à l'occasion de ses contacts auprès de l'Administration.

SECURITE

Le rapprochement entre le citoyen et la Commune passera inévitablement par la résolution des problèmes relatifs à la sécurité. Une réflexion sera menée pour l'installation d'un système de vidéosurveillance dans les endroits les plus sensibles de la Commune.

Bien qu'ayant conscience de ne pouvoir tout maîtriser en raison du caractère transfrontalier de la Commune, le Collège communal fera preuve de la plus grande vigilance face aux causes potentielles d'insécurité.

A titre exemplatif, les demandes d'ouvertures de débits de boissons feront l'objet d'une attention toute particulière. Le Bourgmestre n'hésitera pas à prendre ses responsabilités via une fermeture administrative lorsque les conditions légales seront réunies.

Les sanctions administratives continueront de retenir la plus grande attention du Collège communal. Les inciviques paieront leur dû vis-à-vis de la Commune d'Aubange que ce soit via le paiement de l'amende ou via une médiation réellement réparatrice.

ECONOMIE ET COMMERCE

L'Agence de Développement Local sera l'outil principal de relance de l'économie et du commerce sur la Commune.

Les investisseurs feront l'objet d'une attention toute particulière, notamment dans le cadre de la rénovation urbaine. La Commune agira en concertation et sur le conseil des acteurs socio-économiques de la Province tels IDELUX, la Chambre de Commerce, ...

La problématique commerciale sera abordée également sous l'angle de la mobilité. Le stationnement et les parkings du centre athusien feront l'objet d'une communication particulière.

En concertation avec IDELUX et l'agglomération transfrontalière, il sera envisagé des politiques visant à améliorer l'image du PED.

FINANCES

En 2013, la situation financière de la Commune est très préoccupante.

Il y a lieu de systématiser la vérification de toutes les recettes fiscales. La révision des revenus cadastraux via le travail de l'agent recenseur et de l'indicateur expert doit être une priorité dans un but de bonne gestion (augmentation des recettes) et dans un but d'équité (égalité de traitement des citoyens).

Autre exemple d'un certain laxisme, la recette de taxe sur les chiens est passée de 28.752 euros en 2009 à 23.900 euros en 2012.

La charge de la dette fera l'objet d'une attention particulière. A titre indicatif, la dette communale s'élève à plus ou moins 30.000.000 d'euros. Elle représente approximativement 3.000.000 d'euros par an au niveau du budget ordinaire. Nous ne pouvons que faire le constat amer d'une augmentation du coût annuel de la dette de plus de 700.000 euros en l'espace d'une mandature.

Evolution de la charge de la dette au budget ordinaire :

2006	2315514,66
2007	2427246,71
2008	2677605,17
2009	2686884,67
2010	3043090,43
2011	3030353,73
2012	3070420,83

BASSINS DE VIE ET PROVINCE

La redéfinition des missions provinciales constitue une opportunité pour la commune d'Aubange qui apprécie l'aide fournie par les experts de la Province.

Les collaborations dans les domaines pertinents seront envisagées afin, à la fois de réaliser des économies d'échelle mais également de bénéficier de l'expertise et de l'expérience d'agents qualifiés.

Dans ce contexte, les collaborations avec les communes limitrophes seront également encouragées.

FORMATION DES ELUS/DU PERSONNEL COMMUNAL

Encouragement des élus à suivre des formations – tant au niveau de la gestion communale que de la gestion des intercommunales et des membres de tout le personnel communal à suivre des formations avec une attention particulière pour la polyvalence, la compétence et la convivialité.

L'informatique fera l'objet d'une politique de formation définie en concertation avec l'institution provinciale (améliorer l'utilisation des logiciels).

PATRIMOINE MOBILIER

Un inventaire complet (un sommier) du patrimoine communal sera réalisé dans un but de bonne gestion. Une réflexion sera menée afin d'économiser les déplacements et prestations inutiles des services communaux. Tous les frais de gestion seront appréciés en fonction d'un critère d'utilité publique par le Collège.

TRAVAUX

Une réorganisation du service des travaux sera réalisée dans un but de rationalisation et d'économie :

- les tâches quotidiennes seront définies par agent. Un planning hebdomadaire sera élaboré;
- le suivi sera assuré par les responsables d'équipe;
- tenue du carnet de route pour chaque véhicule, justification des déplacements, respect du matériel et des véhicules (bon suivi et entretien du matériel) ;

La localisation d'antennes à Athus et à Halanzy sera envisagée afin:

- que le personnel soit plus présent sur le terrain;
- de réduire la circulation des véhicules;
- de gagner du temps et d'améliorer le rendement;
- de réduire les dépenses énergétiques;
- de réduire le besoin en véhicules.

Le matériel sera utilisé de façon optimale. A titre d'exemple, l'utilisation de la balayeuse sera programmée en fonction d'un planning qui fera l'objet d'une information à l'attention des riverains dans le but de mieux gérer le stationnement et le nettoyage.

L'achèvement des travaux commencés au cours de la mandature écoulée sera poursuivi comme par exemple la finalisation des vestiaires du football de Rachecourt, la rénovation de la salle "Odyssée" à Battincourt, la sécurisation du réseau d'égouttage de Halanzy et son bassin écrêteur.

L'entretien des espaces et des bâtiments publics ainsi que des chemins agricoles et forestiers sera privilégié.

L'entretien et la sécurisation des plaines de jeux seront régulièrement assurés.

Les cimetières feront l'objet d'aménagements indispensables comme par exemple le cimetière du Joli Bois (voirie et auvent) ou encore le cimetière primitif de Battincourt.

L'entretien régulier de tous les cimetières sera assuré.

La sécurisation d'endroits dangereux tels que piétonniers, l'isolation des bâtiments (maison communale d'Athus, ancienne maison communale d'Aubange,...), le recours à des sources d'énergie renouvelables (serres communales, locaux du service travaux, déchets verts comme carburant alternatif), l'intégration de pistes cyclables lors de la création ou la rénovation de voiries feront également l'objet de projets du Collège communal.

Aménagement et réfection des trottoirs et voiries de certains quartiers prioritaires en fonction des analyses établies par l'ingénieur communal et des possibilités financières.

URBANISME

La rénovation urbaine d'Athus sera le dossier de la mandature en ce qui concerne l'urbanisme.

Il s'agit de reconstruire la Ville sur la Ville selon l'expression retenue par l'auteur de projet (IDELUX).

Des outils cartographiques puissants seront déployés rapidement dans un but de meilleur contrôle du territoire communal.

Ce support devra permettre d'intégrer sur carte des centaines de données. Il constituera le premier outil de mise en corrélation des données en Commune.

Un suivi des procès-verbaux d'infractions urbanistiques sera mis en œuvre afin de veiller au respect de la règle, avec à l'esprit, le principe d'égalité de traitement des citoyens.

Le Collège veillera à la qualité des logements qui seront créés ou mis en location par des privés en s'appuyant sur les législations wallonnes en la matière, afin de lutter contre les marchands de sommeil et éviter d'accroître l'arrivée de population précarisée.

La mise en œuvre des ZACC privilégiera le logement familial moyen.

Le plan communal de mobilité sera actualisé conformément au Décret, en fonction des nouvelles exigences du terrain (Rénovation urbaine, ...).

Les modes de transport doux et lents seront au cœur du projet de rénovation urbaine, d'autres voies douces reliant les villages seront étudiées en fonction des appels à projets subsidiés.

La densification des milieux urbain et semi-urbain sera raisonnée avec attention afin de préserver les équilibres. D'un autre côté, le caractère rural des villages sera renforcé et préservé.

ENERGIE

L'énergie sera au cœur de notre réflexion et les investissements économiseurs d'énergie seront indispensables dans certains bâtiments. Les bâtiments peu occupés ou énergivores feront l'objet d'une réflexion sur leur destination à long terme.

Le recours à des technologies nouvelles sera systématisé afin de réaliser des économies d'énergie (aussi bien au niveau des investissements que de la surveillance).

IMAGE DE LA COMMUNE ET TOURISME

Des manifestations à destination des familles et de la population, visant à valoriser le patrimoine communal seront organisées.

L'ADL poursuivra également son rôle d'amélioration de l'image de la Commune, conformément au plan stratégique arrêté par le Conseil communal.

ENVIRONNEMENT

Conscients de la valeur de notre environnement, nous poursuivrons la politique du tri des déchets. Notre participation au contrat de rivière Semois-Chiers sera poursuivie.

La lutte contre les incivilités et particulièrement celles liées à la dégradation et au non respect de notre environnement, restera notre priorité.

POLITIQUE SOCIALE - SANTE PUBLIQUE – MEDECINE

Le phénomène n'est pas spécifique à notre commune, mais force est de constater une diminution inquiétante du nombre de médecins généralistes dans la région. Si nous n'anticipons pas ce phénomène, en visant l'organisation d'une structure qui garantit aux patients la continuité de soins médicaux de qualité à Aubange et qui assure aux praticiens une qualité de vie qu'ils sont en train de perdre, tant ils sont sollicités, nous risquons une grave pénurie de médecins dans les années futures.

S'il est un domaine dans lequel la fracture sociale se fait lourdement sentir, c'est certainement celui de la santé.

Des bénéficiaires de revenus modestes – salaires, pensions, allocations sociales – en viennent à négliger leur santé, faute de moyens financiers pour assurer leurs soins.

Des statistiques récentes ont notamment montré un taux anormal d'obésité chez les jeunes de notre commune – principalement dans les milieux les moins aisés.

La maison de la santé que le CPAS développe depuis quelques années sur le site de Bellevue se met en place. A côté de son objectif curatif, la maison de la santé s'est fixé des objectifs

préventifs notamment en matière d'alimentation et d'activité physique (diabète, obésité,...), d'assuétudes (alcool, drogues, tabac).

Nous poursuivrons le développement d'un service de médecine générale qui devra à terme garantir la présence de médecins à Bellevue, tous les jours ouvrables de 8H à 18H, complété par un service de kinésithérapie, un service infirmier, un service d'informations sur le diabète, des consultations adaptées aux problèmes liés à la consommation alcoolique, de tabac ou de drogues.

Des consultations en pédiatrie, O.R.L., orthopédie, rhumatologie continueront d'être assurées. Le laboratoire de Vivalia assurera le service journalier de prises de sang.

Nous veillerons à étendre l'offre médicale, dans les locaux libres dont nous disposons encore.

AÎNES

3.425 personnes de plus de 60 ans sont domiciliées dans la commune. L'importance de cette classe d'âges implique la mise en place de structures destinées à accueillir les aînés et le développement de services et d'aides diverses en vue du maintien à domicile, le plus longtemps possible. La mise en chantier de la maison de repos sur le site de Bellevue est une première réponse partielle au problème. L'extension du projet actuel devra être envisagée en cours de législature, tout comme le développement d'une structure d'accueil de court séjour. L'aménagement du cadre de vie sur le plateau de Bellevue sera poursuivi : jardin, parc, promenades adaptées aux capacités physiques des résidents de la maison de repos et accessibles aux chaises roulantes.

Briser l'isolement de certaines personnes âgées ou handicapées à mobilité réduite compte dans nos priorités : développement d'un service de taxi social, organisation de séances d'initiation à l'informatique, organisation de séances de gymnastique adaptées, acquisition de matériel de sport adhoc, actions préventives en matière de santé en collaboration avec la maison de la santé. Aménagement de l'entrée de la polyclinique permettant une totale autonomie pour les personnes en fauteuil et un accès facilité aux mères de familles avec poussette, ...

C.P.A.S. et Plan de Cohésion Sociale

Comme au cours des derniers exercices, le C.P.A.S. assumera tous les services qu'il offrait et continuera avec discernement, à appliquer sa politique d'aide aux plus démunis, en favorisant spécialement les mesures qui doivent amener les plus jeunes à l'emploi.

Travail à l'intégration des personnes d'origine étrangère. Intensification des mesures prises. Cours de langues pour étrangers, tables de conversation.

POLITIQUE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Les possibilités d'occupation des jeunes durant les vacances seront étoffées.

La politique communale en matière de petite enfance explorera toutes les pistes permettant d'améliorer l'offre en matière de garde des enfants.

Un souffle nouveau sera mis en place pour les plaines de jeux.

La mise en place de locaux susceptibles d'accueillir dans de bonnes conditions les groupes musicaux sera envisagée.

Les jeunes feront l'objet d'une attention particulière par les services communaux (éducateurs de rue, maison de jeunes, service accueil). Les pistes visant à une meilleure émancipation de la jeunesse seront abordées dans le cadre du plan de cohésion sociale.

SPORTS ET LOISIRS POUR TOUS

Options générales :

Amélioration des informations concernant l'offre sportive, en particulier pour les disciplines les moins médiatisées.

Elargissement de la plage horaire d'accueil des enfants durant les stages sportifs.

Remise en état des structures de jeux et contrôle régulier de celles-ci dans toutes les plaines de jeux de la Commune. Protection de ces espaces par la pose de clôtures naturelles ou métalliques.

Une offre régulière et itinérante d'animations sportives et récréatives aux familles, en collaboration avec nos clubs sportifs et associations de notre Commune (syndicats d'initiative...).

Edition d'une brochure documentée détaillant le cadastre de tous les chemins de promenade qui sillonnent le territoire aubangeois.

Athus

A la piscine du Joli Bois, renforcement de l'offre d'activités à la piscine et aux abords, dès la réouverture après travaux.

Redéfinition de l'offre des activités de la piscine et meilleure promotion de celles-ci.

Création d'un parc d'aventures (parcours accro-branches, tyrolienne...).

Mise en valeur du réseau des chemins balisés par l'organisation de promenades découvertes nature en collaboration avec le Syndicat d'Initiative d'Aubange et les agents de la D.N.F..

Aménagement d'un parcours V.T.T. au départ de la piscine.

Réinstallation d'un parcours santé toujours au départ de la piscine.

Amélioration des offres sportives en période estivale dans le cadre d'Athus-plage sur le Brüll et exploitation des potentialités du parc animalier (des modules de fitness) tant au profit des jeunes et pourquoi pas de nos aînés dès l'apparition des beaux jours.

Aubange(Domaine de Clémarais)

Création d'un espace de loisirs et de détente dans l'enceinte de ce domaine.

Construction d'une cafétéria contiguë aux deux bâtiments existants.

Curage de l'étang de pêche.

Aix-sur-Cloie

Construction d'un terrain multisports dans l'enceinte de l'aire scolaire.

Battincourt et Rachecourt

Outre la mise en valeur des nombreux chemins de promenade dans un cadre de verdure exceptionnel, création d'un espace de repos à proximité des étangs à Battincourt et dans le bois de Rechauvaux à Rachecourt.

Halanzey

Espace de l'ancien crassier.

Identification des besoins réels de la population et des clubs sportifs locaux.

Réflexion sur l'affectation de l'ancien bassin de décantation de l'usine (ex : étang...).

CULTURE

La Commune d'Aubange est riche comme très peu de communes d'un patrimoine bâti à vocation culturelle qu'il s'agira de faire rayonner ; surtout si l'on évoque le réseau de nos bibliothèques avec la bibliothèque centrale phare d'Athus, unique en Province de Luxembourg.

Ce constat autorise toutes les actions à mettre en œuvre au profit de toutes les tranches d'âge de notre population.

Elles peuvent se traduire par la mise en exergue de la ludothèque et le développement de l'espace numérique sans oublier la montée en puissance de l'espace de lecture dédié aux étudiants et aux chercheurs.

Différents axes seront développés au sein de la bibliothèque

- la dotation à notre bibliothèque d'ouvrages en langue anglaise, allemande et portugaise ;
- le renforcement de notre collaboration avec la Province et son service du livre ;
- le développement du partenariat avec le monde associatif local (notamment les cercles d'histoire) ;
- le renforcement de la visibilité de la bibliothèque et du Centre culturel (fresques, ...), l'organisation de festival des musiques, d'expositions nature, peintures, photos, ... ;
- la lutte contre l'illettrisme :

constituent quelques pistes à poursuivre tout au long de la mandature.

Notre programme culturel doit être adapté aux attentes de notre population.

Le soutien actif de nos harmonies et chorales réputées en Belgique et au-delà de nos frontières constituera notre priorité car ce sont les meilleurs ambassadeurs de notre Commune.

ENSEIGNEMENT

En matière d'investissements immobiliers scolaires, il sera prévu :

- un aménagement de l'école maternelle de Bikini (réfectoire et sanitaires) ;
- construction d'un réfectoire à Rachecourt ;
- agrandissement de l'école communale d'Aubange, rue de la Gare (si tout reste inchangé au niveau de la paix scolaire) ;
- rafraîchissement des classes qui le nécessitent ;
- l'enseignement des langues étrangères en primaire fera l'objet d'une réflexion.